

		-
	Į	
	_	
		ノニ
3	<u>^</u>	
	<del>1</del>	7

HONORAIRES DE LOCATION	Assiette	Taux ou Montant TTC		
Bail habitation vide / meublé – Selon l'Article 5 de la Loi du 6 juillet 1989				
Entremise et négociation en vue de location	Loyer annuel HC/HT à charge bailleur	4,80 %		
		24 € / m² (zone très tendue)		
Organisation de la visite, constitution du dossier Et rédaction du bail (1) Conformément à la loi ALUR, Surface habitable à partager par moit Entre bailleur et locataire	Comomonica ta torribori,	20 € / m² (zone tendue)		
	Entre bailleur et locataire	16 € / m² (zone non tendue)		
Réalisation de l'état des lieux d'entrée (1)		6 € /m²		
Réalisation de l'état des lieux de sortie				
Appartement 1 pièce	Forfait à charge bailleur	120€		
Appartement 2 pièces	Forfait à charge bailleur	132€		
Appartement 3 pièces	Forfait à charge bailleur	144€		
Appartement 4 pièces	Forfait à charge bailleur	156€		
Appartement 5 pièces	Forfait à charge bailleur	168€		
Bail place de parking ou box				
Commercialisation et rédaction de bail	Forfait à charge preneur	2 mois CC		

(1) Conformément au décret 2014-890 du 01-08-2014 (article 2), prix exprimé en € TTC par m² de surface habitable (article R 111-2 du CCH

TVA au taux légal en vigueur (20%) susceptible de modification conformément à la règlementation fiscale

	HONORAIRES DE LOCATION	Assiette	Taux ou Montant TTC		
	Bail habitation vide / meublé – Hors Loi du 6 juillet 1989				
	Entremise et négociation en vue de location	Loyer annuel HC/HT à partager par moitié entre bailleur et preneur	17 %		
	Réalisation de l'état des lieux d'entrée ou de sortie				
	Appartement 1 pièce	Forfait à charge preneur	120€		
	Appartement 2 pièces	Forfait à charge preneur	132€		
	Appartement 3 pièces	Forfait à charge preneur	144€		
	Appartement 4 pièces	Forfait à charge preneur	156€		
	Appartement 5 pièces	Forfait à charge preneur	168€		
San II	Bail code civil				
	Commercialisation	Forfait à partager par moitié entre bailleur et preneur	3 mois HT/CC		
T.	Rédaction d'acte	Forfait à charge preneur	480€		
ALCON T	Renouvellement ou avenant	Forfait à charge preneur	180€		
	Réalisation d'un état des lieux	Forfait à charge preneur	130€		

TVA au taux légal en vigueur (20%) susceptible de modification conformément à la règlementation fiscale

DEFFORGE

Honoraires au 1<sup>er</sup> mars 2025

## DEFFORGE

HONORAIRES DE GESTION	Assiette	Taux ou Montant TTC	
Logement et locaux accessoires			
Gestion courante immeuble	Sommes encaissées	6,00 %	
Clôture de compte et remise de dossier	Forfait	360€	
Gestion courante lot(s) isolé(s)	Sommes encaissées	8,40 %	
Clôture de(s) compte(s) et remise de(s) dossier(s)	Forfait	144€	
Occupation personnelle ou non remise en location	Forfait annuel	480€	
Suivi de la réalisation d'intervention (sinistre, travaux et entretien)			
Jusqu'à 250 € HT	Inclus dans la gestion courante		
De 251 € HT à 1 000 € HT	Forfait	50€	
De 1 001 € HT à 2 500 € HT	Forfait	100€	
A partir de 2 501 € HT	Montant HT de l'intervention	7, 20 %	
Divers	Pivers		
Garantie des loyers impayés	Quittancement de l'année en cours (loyer + charges)	2,70 %	
Représentation en Assemblée Générale	Vacation horaire	100€	
Ouverture d'un dossier contentieux ou sinistre	Vacation horaire	100€	
Réunion d'expertise	Vacation horaire	100€	
Intervention ponctuelle	Forfait par lot	100€	
Aida à la déalaration de revenue fanciere	Forfait par lot	160€	
Aide à la déclaration de revenus fonciers	Forfait par immeuble	500€	
TVA au taux légal en vigueur (20%) susceptible de modification conformément à la règlementation fiscale			

HONORAIRES DE LOCATION	Assiette	Taux ou Montant TTC		
Bail commercial ou professionnel				
Commercialisation des baux commerciaux	Loyer annuel HC/HT à charge preneur	36 %		
Commercialisation des baux dérogatoires	Loyer annuel HC/HT à charge preneur	36 %		
Rédaction de bail	Forfait à charge preneur	1 200 €		
Renouvellement ou avenant	Forfait à charge preneur	960€		
Renouvellement avec déplafonnement de loyer	Différentiel de loyer HT/HC sur la période triennale à charge bailleur	12 %		
Réalisation d'un état des lieux	Forfait à charge preneur	240 €		
Cession de bail et fonds de commerce				
Commercialisation	Montant HT de la cession à charge acquéreur	12 %		

TVA au taux légal en vigueur (20%) susceptible de modification conformément à la règlementation fiscale